



Universität de la Sarre

Faculté de Droit

Auslandsbüro (Relations Internationales)

Informations pratiques

Site Internet "International Office":

www.uni-saarland.de/international/profil/einrichtungen/io.html

Inscription Administrative:

15 juin de chaque année pour un séjour au premier semestre ou pour l'année entière, **15 décembre** de chaque année pour un séjour au deuxième semestre. C'est votre université d'origine qui procède à votre sélection. Nous avons besoin d'un E-Mail avec vos coordonnées (nom, adresse, E-Mail) et la durée du séjour. L'E-Mail doit être adressé au « International Office »

erasmus@io.uni-saarland.de

et à la coordinatrice Erasmus de la faculté: Dott.Univ./Mailand Maria Cristina Sparapani-Pelster:

mc.sparapani@mx.uni-saarland.de

Cours de langue allemande:

Des cours de langue allemande sont proposés aux étudiants étrangers. Pour informations contacter:

www.uni-saarland.de/global/deutschkurse/start.html

Allocation de logement:

Vous trouverez toutes les informations sur le site web:

www.uni-saarland.de/global/welcome-center/wohnen.html

Budget mensuel:

600-700 € par mois, avec les coûts de logement

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Auslandsbüro der Abteilung Rechtswissenschaft

PROFESSOR DR. TIZIANA J. CHIUSI :

Responsable pour les relations internationales

www.uni-saarland.de/fakultaet/r/einrichtungen/auslandsbuero.html

Correspondant :

DOCT./UNIV. MAILAND MARIA CRISTINA

SPARAPANI-PELSTER :

Universität des Saarlandes

Campus B4 1, Seitentreppe A, Raum 2.64

66123 Saarbrücken

Deutschland

Tel.: +49 (0)681 302 - 3122

Fax: +49 (0)681 302 - 4740

mc.sparapani@mx.uni-saarland.de





La faculté de Droit de l'Université de la Sarre offre une formation complète de base (Droit Privé, Droit Public, Droit Pénal, Droit International, Histoire et Philosophie du Droit). On a remarqué quand même à quel point il peut être difficile pour un étudiant Erasmus possédant une connaissance de base de la langue allemande d'accumuler dans un semestre les 30 points qui normalement sont requis par les universités d'origine. Voilà pourquoi on a formulé notre :

« Programme de base de droit pour l'étudiant Erasmus ».

Le programme est naturellement ouvert à **tous les étudiants étrangers**. Pendant le **semestre d'hiver** (entre mi-octobre et mi-février; en général les examens ont lieu les deux dernières semaines de février) l'étudiant pourra obtenir **15 points ECTS** en choisissant le « paquet d'examen » suivant :

- Droit comparé
- Terminologie juridique allemande pour les étudiants étrangers I
- Introduction au droit allemand pour les étudiants Erasmus I

Pendant le **semestre d'été** (entre mi-avril et mi-juillet; en général les examens ont lieu les deux dernières semaines de juillet) l'étudiant pourra obtenir **15 points ECTS** en choisissant entre les cours suivants:

- Introduction au droit allemand pour les étudiants Erasmus II

et au choix :

- Terminologie juridique allemande pour les étudiants étrangers II
ou
- Droit international privé
ou
- Doctrines Politiques
ou
- Droit de l'Union Européenne II
ou
- Droit international public II
ou
- Droit pénal international

On invite les étudiants à choisir aussi les travaux dirigés (TD) qui accompagnent les cours, de façon que grâce à un seul examen oral, qui sera valide pour les deux, on puisse acquérir plus de points.

Pour certains cours la faculté pourrait même considérer la possibilité de donner l'examen dans la langue maternelle (pour le français, l'anglais, l'espagnol et l'italien).

En outre nous voudrions souligner quelques avantages tels que notre **bibliothèque très fournie** ou nos **activités supplémentaires** : Des excursions auprès des institutions européennes au Luxembourg et à Strasbourg ou à la Cour Fédérale de Justice à Karlsruhe vont enrichir l'ambiance multiculturelle de la Faculté de Droit de Sarrebruck.

Nos étudiants Erasmus ont aussi la possibilité de participer aux cours offerts par l'« **Europa Institut** », (<https://europainstitut.de/>), institution qui fait partie de la faculté et offre un programme Master (LL.M.) d'études en matière d'intégration européenne. C'est une très bonne opportunité pour un étudiant en droit qui veut poursuivre une carrière dans ce domaine.

L'étudiant peut choisir entre les possibilités suivantes :

- cours en allemand
- cours en anglais
- une combinaison des deux possibilités

Les étudiants Erasmus ne doivent pas payer de frais supplémentaires pour suivre les cours à l'« Europa Institut ». Si les examens se sont bien passés, l'étudiant pourra utiliser les crédits acquis pour compléter le programme Master dans le futur.

Une autre possibilité qui s'ouvre aux étudiants Erasmus est donnée par le « **Centre juridique Franco-Allemand** » (<http://www.cjfa.eu/>). Intégré dans le département juridique de l'Université de la Sarre, il constitue une institution universitaire de coopération unique en Europe. Le CJFA est directement habilité par le ministère français de L'Éducation nationale à délivrer un double diplôme de Licence de droit.

La qualité de l'université de la Sarre a été récemment confirmée par le classement effectué par le magazine de référence « Der Spiegel », où l'université de la Sarre est en 7ème position sur une liste de 41. Elle appartient ainsi au groupe des meilleures universités de droit de l'Allemagne.

En dernier lieu Sarrebruck, grâce à sa position au centre de l'Europe (entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg) et à son histoire qui reflète l'évolution des relations franco-allemandes, est sûrement l'endroit idéal pour un programme Erasmus.